


**TAXE DE SEJOUR**  
(Code général des collectivités territoriales)  
**DECLARATION PERIODE « 1 » - 2018 - Du 6 janvier au 4 mai 2018**

A retourner le  (date limite de paiement)

**31/05/2018**

Identification du destinataire

Identification du destinataire (gestionnaire) : 

Réf propriétaire :

TYPE D'HEBERGEMENT

NOM DE L'HEBERGEMENT

CLASSEMENT

REF OT SANCY

**MODALITES DE CALCUL ET DE PAIEMENT**

Compléter le registre au verso de cette page et reporter le total dans le cadre ci-dessous

Reportez « 0 » si vous n'avez pas de taxe de séjour à reverser sur cette période

Montant de la taxe de séjour due au titre de la période 1 - 2018 

€

Paielement par **chèque** à l'ordre de Régie taxe de séjour CC du Sancy

**CESSATION DEFINITIVE D'ACTIVITE**

DATE DE CESSATION DEFINITIVE D'ACTIVITE [ ] [ ] [ ] / [ ] [ ] [ ] / [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

J'atteste sur l'honneur ne plus effectuer de location saisonnière dans l'hébergement référencé ci-dessus.

**DATE ET SIGNATURE**

Date : [ ] [ ] [ ] / [ ] [ ] [ ] / [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Signature

Adresse du service où doit être envoyée la déclaration 

*Nous vous rappelons le caractère **obligatoire** de ces déclarations même si vous n'avez pas fait de location (cf. code général des collectivités territoriales art. [L. 2333-26 et suivant\(s\)](#), [L. 5211-21](#), [R. 2333-43 et suivant\(s\)](#) et [R. 5211-6](#))  
Le non respect de cette loi est sanctionné comme défini par les articles R2333-58 et R2333-56 du code général des collectivités territoriales.*

